

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 05 août 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 4 pouvoirs	24 juillet 2025	25 juillet 2025

N° délibération	Objet
2025-096	Tarifs analyses – année 2025 – budget Eau

Le 05 août 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Josiane GUINVARC'H à Philippe ROBERT-DANTEC, Anne ROLLAND à Jean-Yves BROUSTAL, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marc QUEMENER, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Mickaël TOULLEC

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Il peut arriver qu'à la demande d'usagers domestiques ou non domestiques, dans le cadre de l'autosurveillance, en dehors des contrôles de l'ARS, pour prouver la qualité de l'eau, les agents de la Régie Eau et Assainissement puissent réaliser des prélèvements d'eau pour analyse.

A ce titre il est proposé de refacturer sur devis cette prestation aux usagers, les prélèvements se faisant sous contrôle des agents de la Régie Eau et Assainissement pour en garantir la qualité.

Envoyé en préfecture le 06/08/2025

Reçu en préfecture le 06/08/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250805-2025096-DE

Proposition de tarifs 2025 pour des analyses d'eau :

- Analyses eau brute : Sur devis
- Analyses eau traitée : Sur devis

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Monts d'Arrée Communauté qui disposent que la Communauté de communes est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Le Conseil communautaire de Monts d'Arrée Communauté après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de fixer le montant des prestations d'analyses d'eau brute et d'eau traitée sur devis.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 06 août 2025